



Comité de suivi de l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB) et Chantier des personnels de l'Environnement

Mercredi 8 juillet 2015

Présents pour la CFDT : Mohand Adouane, Yvon Siou

Présents pour les OS : CGT, FSU, FO, Solidaires, UNSA, CGC

Présents pour l'administration : Francis Rol-Tanguy (SG), Paul Delduc (DGALN), Olivier Laroussinie (préfigurateur AFB), Pierre Michelet (préfigurateur AFB), Hervé Schmitt (SG, DRH)

I - Point d'actualité et présentation du rapport des préfigurateurs :

Le projet de loi est en deuxième lecture au Sénat. Il comprend plus de 500 amendements mais aucun qui ne remette en cause l'esprit de la loi. Il y a un décalage au niveau du calendrier qui est dû à l'engorgement parlementaire. Dans une hypothèse favorable, le projet de loi sera adopté par l'assemblée nationale à la fin du 1^{er} semestre 2016. Il est plus vraisemblable qu'il soit adopté début 2017.

Le rapport de préfiguration a été réécrit, notamment sur les parties suivantes:

- missions des établissements intégrés dans la future AFB,
- paragraphe sur les missions de police plus explicite.

Aucune précision ou nouveauté n'ont été apportées à la partie "moyens humains et financiers". On resterait même dans une logique de diminution annuelle constante des ETP dans les établissements du MEDDE. L'absence de transfert de postes depuis les DREAL vers l'AFB a été confirmée.

On reste sur une prévision de 226 millions d'euros de budget et de 1200 collaborateurs ce qui correspond, peu ou prou, aux effectifs actuels des établissements intégrés, ce qui est notoirement insuffisant.

Les OS ont de nouveau unanimement souligné la complexité du projet, le qualifiant de « nébuleux ». Le préfigurateur préfère lui attribuer le terme de « constellation ». On part sur une organisation opérationnelle et territoriale en directions régionales, et en services départementaux (la cible étant les 13 nouvelles régions). Les agences de l'eau instruiront les dossiers de financement, mais comment ? Avec quels moyens ? Avec quelles liaisons avec les AFB en région ? Mystère...

En prime, l'Etat espère-t-il un soutien actif des régions sollicitées pour créer des Agences Régionales de la Biodiversité ? Il y a une perplexité des OS au regard des positionnements actuels des conseils régionaux face aux transferts de charges de l'Etat le tout, avec une

comitologie* fortement "complexifiante" aux échelles nationales et régionales, qui risque d'être fortement consommatrice de temps improductif.

Des lacunes dans la rédaction actuelle demeurent sur la partie "réseaux de connaissance", ainsi que sur le partenariat avec la recherche.

Le préfigurateur a admis certaines imperfections et précisé que l'AFB n'avait pas vocation à être un institut de recherche.

Aucune réponse n'a été apportée par l'administration sur les prévisions inscrites au projet de loi de finances 2016, en cours d'élaboration.

Un premier projet d'organigramme général par grande directions nous a été présenté. De l'avis de tous, il devra être précisé lors d'une prochaine réunion et apporter des éléments, notamment quantitatifs, concernant les directions.

II - Echange sur les autres chantiers sociaux :

1. Quasi-statut des personnels de l'environnement

Il nous a été distribué, en séance, un document synthétisant les demandes que l'administration souhaite présenter au guichet unique de la fonction publique fin juillet.

Ces demandes résultent des négociations qui se sont déroulées au cours de 4 réunions tenues en mars, avril, mai et juin 2015.

Devant le souhait des OS de tenir une dernière réunion conclusive en septembre, du fait de divergences importantes subsistant encore à ce stade, le SG a semblé préférer remettre, avant fin juillet, au guichet unique, les propositions de l'administration via la ministre. Elle a clairement affichée sa position politique, insistant pour que les projets de décrets soient prêts pour décembre 2015. (Dès septembre 2015, la ministre sera sans doute focalisée sur la conférence climat et son enclin du moment, pour faire le forcing auprès de la fonction publique, pourrait-il perdre en intensité ?)

Avant de trancher cette question, le SG s'engage à envoyer, à l'ensemble des OS, un document exhaustif reprenant la totalité des négociations pour être certain de l'accord de tous.

2. Amélioration du statut des personnels titulaires : chantier ATE/TE

Il s'agit de l'intégration dans le NES (nouvel espace statutaire) de 150 techniciens de l'environnement (TE), sans fusion préalable avec celui des techniciens de l'agriculture, revendication qui date de 2011. Le chiffre est notoirement insuffisant avec des enjeux sur les niveaux indemnitaires assez conséquents .

* Comitologie : procédure de prise de décisions normatives européennes